

FORMATION INTERNE : SANTÉ SOCIALE ET ÉGALITÉ DANS LE CONTEXTE DU TRAVAIL

Nom de l'entreprise : Ville de Dudelange

Secteur d'activité : Administration publique

Catégorie de l'entreprise : Secteur Public

Description de l'action

Cette formation d'une journée est organisée chaque année pour des groupes de 8 à 12 personnes, apprenti·es et CAE de différents services communaux, de différents âges et profils professionnels. Une première partie de la séance est consacrée au thème de la gestion des émotions sur le lieu de travail. Quelles émotions sont identifiables, à quoi servent ces émotions et comment ? De quelle manière gère-t-on les émotions au travail, et quels effets en découlent au niveau individuel pour l'estime de soi ainsi que la motivation pour le travail ? Quels sont les points communs entre émotions et stressés et quelles ressources aident à contrebalancer pendant des périodes agitées ? Une deuxième partie de la formation aborde l'égalité des genres et la non-discrimination dans le contexte du travail. Partant de l'histoire du développement des places actuelles des femmes et des hommes dans notre monde du travail, les participant·es découvrent les enjeux de l'égalité des genres. Ils apprennent à distinguer différentes formes de discrimination et à connaître les bases légales de l'égalité de traitement. Les concepts des privilèges et de la solidarité sont discutés à base d'un jeu de rôle et des expériences ou questionnements propres des participant·es, aussi pour les risques et chances qui en découlent pour la recherche d'emploi et le travail au quotidien.

Contexte

Sur volonté du Collège des bourgmestre et échevin·es de la Ville de Dudelange, il a été décidé d'offrir un meilleur encadrement aux apprenti·es des différents services, en ce qui concerne la recherche d'un nouveau poste de travail pour après la fin de leur apprentissage. Depuis 2021, le Service local de l'emploi organise, en collaboration avec le Service des ressources humaines et le Service à l'égalité des chances une formation sur mesure en interne dont bénéficient tout·es les apprenti·es en dernière année d'apprentissage et tout·es les personnes sous contrat CAE auprès de la Ville de Dudelange. La participation est obligatoire pour les personnes ciblées. Le cycle de formations aborde principalement des thèmes liés au droit du travail et à la recherche d'emploi, complété par une séance de caractère préventive qui sensibilise au bien-être au travail en traitant les thèmes des émotions et de la non-discrimination.

Objectifs

=> Préparer à la recherche d'emploi et au quotidien de travail après l'apprentissage.

Pour le volet santé sociale et égalité de traitement:

- Connaître et reconnaître davantage ses propres émotions, savoir exprimer et verbaliser son vécu émotionnel de façon adaptée au contexte du travail.
- Comprendre les liens entre émotions, estime de soi et motivation.
- Savoir reconnaître ses propres stressés et ressources et identifier des ressources de gestion d'émotions dans le contexte du travail.
- Apprendre ce qu'est l'égalité des genres, la diversité des genres, les différentes formes de discrimination et les privilèges.
- Comprendre les effets de l'inégalité des genres et des discriminations dans le contexte du travail et connaître les bases légales de l'égalité de traitement.
- Connaître les instances qui peuvent aider en cas de discrimination au travail.

Approche

Commande auprès du Service à l'égalité des chances d'une séance de formation d'une journée portant sur les social

skills et l'égalité de traitement.

Préparation d'une séance en deux parties par les soins de l'équipe du Service à l'égalité des chances, choix de contenus, élaboration et préparation de matériel adapté, rassemblement de matériel d'information thématique à l'appui. Facilitation de la séance chaque année.

Réadaptation du contenu, déroulement et des matériaux après évaluation au besoin.

Impact

La plupart des participant·es constatent ne pas avoir eu d'autre formation consacrée à ces thèmes auparavant. Pour la majorité de ceux·celles qui ne suivent pas d'apprentissage dans le domaine pédagogique ou social, les thèmes sont nouveaux, souvent ayant été plutôt négligé, parfois ridiculisé ou même tabouisé dans le contexte du travail. Cependant tout·es les participant·es se sont reconnu·es dans l'un ou l'autre sujet abordé, ont leurs propres expériences avec la (mal-)gestion d'émotions au travail ou avec des inégalités et discriminations. Les nouvelles connaissances les aident à comprendre et évaluer autrement des situations rencontrées et permettront de se trouver de l'aide à l'avenir.

« A faire »

Un groupe mélangé avec des personnes de profils professionnels et de services différents permet des échanges très animés et même controversés qui peuvent être très riches et un atout pour la compréhension de la complexité des thématiques.

Assurer une ambiance bienveillante, non-jugeante avec des règles de groupe correspondantes.

Modérer le groupe en termes de temps de parole et participation active de toutes les personnes.

« Ne pas faire »

Ne pas surcharger le programme : Aborder ces sujets qui sont moins connus et moins élaborés pour certain·es, coûte de l'énergie tant émotionnelle que cognitive. Vaut mieux laisser tomber une partie du programme que de couper court un échange approfondi.